

Osthoffen

mon village



Janvier 2009



Le mot du Maire	2
Conseil Municipal Principales décisions	3/4
Budget primitif 2008.....	5
Ecole (Primaire) d'Osthoffen....	6
Le recensement.....	6
Les Sapeurs-pompiers	7
Tennis Osthoffen.....	8
Badminton Club Osthoffen.....	9
Section tennis de table.....	10
Section « Pêche ».....	11
La Chorale Sainte-Cécile	11
Foyer Club Osthoffen	12
Noces d'Or	12
Classement "Maisons Fleuries 2008".....	13
Le don du sang.....	14
En bref	14
Etat civil 2008.....	15
Liste des Associations	15
Où s'adresser ?.....	16



LE MOT DU MAIRE



A l'issue d'une année, le bilan traditionnel des activités locales s'impose en relatant principalement les faits marquants. Ces derniers seront détaillés dans les pages intérieures du journal « Mon Village ».

La confiance que vous venez de renouveler à l'équipe municipale et moi-même nous honore. Ceux qui ont choisi avec moi de s'engager dans la vie publique savent bien qu'une élection n'est jamais un évènement anodin. Le remarquable travail qui a été accompli par le passé s'est révélé positif pour notre commune et ses habitants.

L'équipe s'est remise au travail avec le même souci de servir au mieux notre commune et l'intercommunalité « Les châteaux » avec laquelle nous organisons et gérons les équipements et les services communs, toujours nombreux et indispensables pour le bien-être de nos concitoyens.

La vie associative, culturelle et sportive locale connaît un très bon développement grâce aux équipements et surtout à la dynamique des responsables et animateurs bénévoles, que je remercie tout particulièrement.

Nous avons tous le désir de voir les habitants heureux de vivre dans notre village avec tout ce qu'il représente de beau, de pratique et d'agréable, aussi le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année.

A. SCHALL

CONSEIL MUNICIPAL PRINCIPALES DÉCISIONS

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* Séance du 13 février 2008

- Approbation du compte administratif 2007 et du compte de gestion.
- Vote à l'unanimité du budget primitif 2008 ainsi que des taux d'imposition.
- Vote d'une subvention pour des classes découvertes de l'école d'Osthoffen (CE2/CM1/CM2).
- La commune d'Osthoffen renouvelle son accord de principe quant à l'octroi de sa garantie pour le remboursement du prêt contracté par Habitat Familial d'Alsace, prêt aménagé auprès de la Caisse des dépôts et de Consignations, suite à de nouvelles caractéristiques financières.
- Recours G.C.O - Autorisation à M. le Maire d'intenter une action au nom de la Commune devant le Conseil d'Etat en vue d'obtenir l'annulation du décret du 13 janvier 2008 déclarant l'utilité publique de l'opération de construction du G.C.O.
- Approuve le compte administratif, le compte de gestion du CCAS et vote le budget primitif 2008.

* Séance du 10 mars 2008

- Elections du maire et des adjoints et installations dans leurs fonctions.
- Désignation des délégués titulaires et suppléants dans les fonctions de "Délégué à la Communauté des Communes Les Châteaux".

* Séance du 7 avril 2008

- Désignation des délégués et représentants aux divers syndicats, commissions et comités.
- Délégation au maire pour signer les marchés publics passés par la commune.
- Fixation par le conseil municipal des indemnités du maire, des adjoints, du receveur municipal.
- Pour les lauréats du concours des maisons fleuries 2007, le conseil municipal vote la reconduction des montants fixés l'année écoulée.

* Séance du 30 juin 2008

- Octroi, dans le cadre des séjours en "classes vertes et découvertes" pour les enfants fréquentant des établissements scolaires situés en-dehors de la commune, d'un montant de 3,00 € par jour et par enfant.
- Décision de rémunérer les frais de location d'attelage pour le compte de la commune (nettoyage des chemins, salage et déneigement des rues).
- Délégation au maire pour la signature d'un contrat d'entretien annuel de l'installation de chauffage de l'église.

* Séance du 29 septembre 2008

- Suite à un réaménagement des prêts de la SA HLM Habitat Familial d'Alsace auprès de la Caisse de dépôts et Consignations, la commune d'Osthoffen accorde sa garantie pour le remboursement de ces prêts.
- Fixation du montant du loyer annuel 2008 pour les terres communales comme suit:
Prés : 1,57 € l'are - Terres labourables : 1,88 € l'are - Vignes : 7,69 € l'are

* Séance du 1^{er} décembre 2008

- Décision d'attribuer une somme de 5 € par jour et par élève participant à la classe découverte à Paris du 19 au 23 janvier ainsi que 1,50 € supplémentaire par élève et par jour pour participation exceptionnelle liée au déplacement.
- Lecture est faite du rapport sur la qualité et le prix du service public «Elimination des déchets ménagers 2007».
- Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer l'appartement situé au 1, rue Principale, 1^{er} étage.
- Suite au prêt de 655 000 € en vue de financer l'acquisition d'un ensemble foncier, et venant à échéance le 30.12.2008, décision a été prise de rembourser 255 000 € par anticipation et de solliciter un emprunt de 400 000 € sous forme de prêt relais ou de prêt amortissable.



Le nouveau Conseil Municipal depuis Mars 2008

BUDGET PRIMITIF 2008

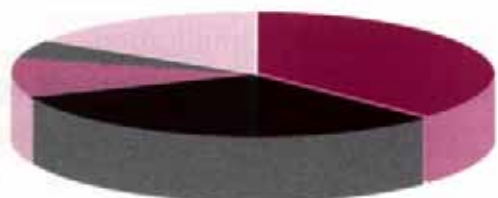
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général <i>Eau, combustible, frais d'entretiens, assurances, honoraires, télécommunications, taxes...</i>	175 290 €	37,12%
Charges de Personnel et gestion courante <i>Salaires et charges sociales, indemnités élus, contributions diverses, service incendie</i>	148 676 €	31,49%
Charges Financières <i>Intérêts emprunts</i>	48 000 €	10,17%
Dépenses imprévues <i>Bourses, prix, imprévus</i>	22 324 €	4,73%
Virement à la Section Investissement	77 900 €	16,50%
Total des dépenses de fonctionnement	472 190 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	10 410 €	2,20%
Impôts et Taxes	218 500 €	46,27%
Dotations et Participations	129 800 €	27,49%
Autres Produits	13 000 €	2,75%
Atténuation charges, transf. Charges et produits financiers	18 560 €	3,93%
Résultat 2007 reporté	81 920 €	17,35%
Total des recettes de fonctionnement	472 190 €	100,00%

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de Personnel et gestion courante
- Charges Financières
- Dépenses imprévues
- Virement Section Investissement

Recettes de fonctionnement



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et Participations
- Autres Produits
- Atténuation charges, transf. Charges et produits financiers
- Résultat 2007 reporté

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts (capital)	687 000 €	75,84%
Opérations d'équipements	198 900 €	21,96%
Dépenses imprévues	19 973 €	2,20%
Total des dépenses d'investissement	905 873 €	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers Réserves	102 000 €	11,26%
Subventions	25 700 €	2,84%
Emprunts	555 000 €	61,27%
Report d'exécution	145 273 €	16,04%
Virement de la Section Fonctionnement	77 900 €	8,60%
Total des recettes d'investissement	905 873 €	100,00%

Dépenses d'Investissement



- Remboursement emprunts (capital)
- Opérations d'équipements
- Dépenses imprévues

Recettes d'Investissement



- Dotations fonds divers Réserves
- Subventions
- Emprunts
- Report d'exécution
- Virement de la Section Fonctionnement

TENNIS OSTHOFFEN

CLÔTURE DE LA SAISON 2008 LE 3 OCTOBRE

Le bilan financier de l'année sportive 2008 s'est bien redressé avec un bilan positif.

Cet actif est à mettre sur le compte du succès de l'open senior et de la Paëlla Royale, et dans une moindre mesure du réajustement des tarifs.

Malgré une légère baisse à 94 membres inscrits (-6), 45 enfants (+7) ont participé à l'école de tennis.

ÉCOLE DE TENNIS...

Vlado Kostovski, notre éducateur, ne ménage pas sa peine pour enseigner le tennis aux jeunes et aux moins jeunes. Les résultats sont au rendez-vous chez les jeunes.

L'effectif de 45 jeunes pour la saison 2008 s'est légèrement tassé à 43 élèves pour la nouvelle saison 2009.

Plus de 400 heures de cours ont été dispensées sur la saison, et les stages d'été, enfants et adultes, ont fait le plein. Les tests de balles ont récompensé 26 élèves.

Classement jeunes filles 2009 : C. Kelhetter 15/5, V. Dupuis 30/3, J. Clauss 30/4, N. Stahl 30/4, J. Kiehl 40, B. Toudic 40. Bravo à elles, mais aussi aux 7 non classées qui ont participé au championnat.

Classement garçons 2009 : A. Wentzel 15/4, R. Geldreich 30/5, G. Jung 30/5, K. Motzig 30/5, S. Witz 40, F. Duvauchelle 40. Bravo à eux mais aussi aux 4 non classés qui ont participé au championnat.

CHAMPIONNAT JEUNES...

4 équipes jeunes 11/12 ans et 15/16 ans filles et garçons engagées en championnat en avril/mai.

Résultats mitigés face à des équipes de grands clubs.

CHAMPIONNAT SENIOR...

Avec 17 classés et 7 classées, les résultats sportifs de nos équipes seniors sont inégaux, voire injustes (voir +35). Nous comptons sur l'esprit sportif des joueurs pour faire mieux en 2009.

Équipe dames 1 div.1 : 6^e et descente en 2^{ème} division

Équipe dames 2 div.3 : 6^e

Équipes Messieurs 1 div.2 : 3^e et maintien

Équipes Messieurs 2 et 3 div.3 : 5^e et 3^e de leurs poules

Équipes +35 ans : matchs perdus pour raison administrative (décision contestée de la LAT, suite au retard du renouvellement des licences).



Osthoffen



École de tennis

LE COIN DES TOURNOIS

OPEN JEUNES 2008 : UN TOURNOI RECONNU

98 inscrits dont 25 x 3^e séries à l'OSTHOFF'2008 malgré une météo épouvantable et des terres impraticables.

G 15/16 ans : W. Ebershold. (30) bat V. Arnold (15/3).

G 13/14 ans : L. Huntzinger (15/4) bat C. Biron (15/5).

G 11/12 ans : A. Paszkowski (30/2) bat Q. Koehlhoffer (30).

F 15/16 ans : C. Richert (15/3) bat I. Meddha (15/5).

F 13/14 ans : M. Mejdoub (30/2) bat M. Iderne (30/1)

OPEN JEUNES 2009 DU 18 AU 24 AVRIL 2009



OSTHOFF'2008 : NOUVELLE FORMULE À 4/6

117 inscrits, dont 14 x 2^e séries à l'OSTHOFF'2008 du 31 mai au 22 juin.

Messieurs : Y. Kirmann (4/6) bat G. Würker (4/6).

Dames : L. Rohmer (5/6) bat K. Gelebart (4/6).

+35 Messieurs : G. Schilt (30/1) bat C. Schalck (30/1)

La Paëlla Royale organisée le 11 juin a eu un beau succès et a ravi les convives.

OSTHOFF'2009 DU 30 MAI AU 14 JUIN 2009

Ouverture du tournoi +35 aux classés 4/6

LE COMITÉ (Membres du Comité 2009)

Président & Juge Arbitre : Carmelo SEMINATORE, 8 rue des Vignes, 67990 Osthoffen (03 88 96 51 26)

Trésorier et correspondant : Pascal HENNING, 2 rue de la Liberté, 67990 Osthoffen (03 88 96 50 10)

Tennis au Féminin et Intendance : Marie-France KELHETTER 22 rue des Faisans, 67120 Ernolsheim-sur-Bruche (03 88 96 52 38)

Responsable adultes : Théo CARBIENER, 2 rue Jean Racine, 67400 Illkirch (03 88 66 79 64)

Responsable Internet : Sébastien JURAS, 1a rue de l'Espérance, 67400 Illkirch (06 81 13 77 84)

Responsable communication : Loyc HERTEL, 14 rue de la Libération, 67200 STRASBOURG (06 33 07 52 89)

Éducateur / entraîneur & resp. Jeunes : Vlado KOSTOVSKI, 3 rue Colette, 67400 Illkirch (03 88 67 99 64)

Responsable matériel : Rocco NAPOLI, 14A rue des Bleuets, 67120 DACHSTEIN (03 88 38 4457)

TARIFS 2009 (inscriptions chez le trésorier)

	Adulte	Couple**	Jeunes < 18ans
Été	50 €*	80 €*	20 €*
Été + Hiver	80 €*	140 €*	40 €*
Ecole de tennis***		1 ^{er} Enfant	2 ^{ème} Enfant et +
5-11 ans		70 €	55 €
12-16 ans		90 €	75 €
Jetons lumière 1/2 h		1 €	

*Licence FFT et clé en sus : A = 19 € - J = 11,5 € - Badge = 5 €

**Tarif couple étendu aux adultes s'inscrivant par deux
Cordages club (Luxilon) : chez Vlado Kostovski

BADMINTON CLUB OSTHOFFEN



Le Badminton Club d'Osthoffen fête ses trois années d'existence. Trois années correspondant à l'ouverture de la salle de sport communale. La première année a débuté avec un unique créneau pour les adultes. L'année suivante, trois bénévoles ont décidé de créer une section pour les jeunes. Les entraîneurs ont décroché les diplômes

nécessaires pour entraîner les enfants.

Saison après saisons, le club affirme sa place et sa vocation d'animation dans la vie de la commune : permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport technique dans une ambiance conviviale. Le succès est au rendez-vous, le nombre de licenciés approche la centaine. Une croissance prévisible et contrôlée. Mais que s'est-il passé cette année et quels sont les projets du club ?

LA SECTION JEUNES : PASS'BAD, CIRCUIT JEUNES ET LABEL OFFICIEL D'ÉCOLE DE BADMINTON



Pour la deuxième année consécutive les élèves de l'école ont participé au « Pass'Bad », sorte de passeport validant l'apprentissage dans cette discipline olympique. Le niveau s'affiche par des « plumes » de couleurs et permet aux jeunes d'évaluer leur progrès. 28 d'entre eux ont décroché une plume à cette occasion.

L'école a également reçu un diplôme sous la forme d'une étoile de la part de la Fédération

Française de Badminton. Il s'agit d'un label officiel d'école de badminton. Ce label valorise l'effort fourni par les bénévoles et les jeunes.

Cette année quelques élèves participeront également au « circuit jeunes ». Ces épreuves régionales permettent ainsi d'ouvrir la porte à un niveau supérieur aux enfants désirant évoluer vers la compétition.

Et toute l'année, la section jeunes accueille les enfants le samedi à partir de 8 ans.

LA SECTION ADULTES : PLAY'BAD, TOURNOIS ET LOISIRS



Pour cette saison, le club s'ouvre vers l'extérieur avec les rencontres « Play'Bad ». Les rencontres « Play'Bad » sont des rencontres, qui ont la particularité d'être exclusivement réservées aux joueurs non-compétiteurs désirant néanmoins se mesurer à d'autres équipes, sans les contraintes d'un cadre formel de compétition. Les rencontres « Play'Bad » sont initiées par le CODEP 67, Comité Départemental du Bas-Rhin de Badminton.

Une équipe de 12 personnes jouera ainsi avec le club d'Eckbolsheim. Le bénéfice de ces rencontres est également de voir le fonctionnement d'autres clubs et ce qui peut être amélioré à Osthoffen. Des rencontres enrichissantes à tous les niveaux.

En dehors de cette nouveauté la section est ouverte deux soirs par semaine. Un cinquième terrain permettant de pratiquer des « simples » a été tracé en 2008. Tous les niveaux sont représentés et toujours, sans compétitions.

Enfin, questions tarifs, à l'heure où le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations de chacun, pour cette troisième année le comité a décidé de ne pas augmenter ses prix et procure le matériel : raquettes et volants sont fournis.

Tarifs : section Adultes 65 € - couple 110 €

Section jeunes 45 € et 30 € par enfant supplémentaire. Le « Pass'Bad » est compris dans le prix.

Le club est ouvert toute l'année sur <http://bco67.free.fr> où vous retrouverez les horaires, tarifs et actualités du club.



SECTION TENNIS DE TABLE

BILAN POSITIF DE LA SECTION POUR LA SAISON 2007/2008

On note une forte augmentation du nombre de licenciés la saison écoulée.

Le club compte environ trente membres à l'heure actuelle.

L'équipe masculine 2 composée de J-P SATTLER, E. SCHALL, D. BOEHLER a réalisé une saison remarquable en décrochant le **titre de Champion du Bas-Rhin et d'Alsace en Division 2 en battant l'équipe de Vieux Thann.**

L'équipe 1, composée de J. SATTLER, J-L LUDWIG, P. SITTLER et S. KESSLER a terminé à une honorable 2ème place du championnat.

De plus, Osthoffen a remporté le challenge Abbé MAIER, tournoi très disputé dans le Secteur de Molsheim, dans la catégorie 50 à Non classé.

LE TOURNOI INTERNE

Le tournoi de la section a eu lieu le 7 septembre 2008.

Il a été précédé par une démonstration de tennis de table effectuée par des joueurs évoluant au niveau national.

S. KESSLER a fait une très belle performance en remportant le tournoi en cadets et en seniors.

V. WOEHREL a obtenu la Médaille d'Or en minimes ainsi que N. BOEHLER en féminines.



Finale Osthoffen / Vieux-Thann • Osthoffen Champion d'Alsace

LES OBJECTIFS DE LA SAISON

L'équipe 1 a l'ambition d'accéder à la division supérieure, c'est-à-dire la Promotion et l'équipe 2 vise la Division 1.

Une équipe féminine est également engagée cette saison, elle est composée de V. RECHER, V. HOLWECK, C. RICHERT, N. BOEHLER ; celle-ci tentera de réaliser un bon parcours dans un championnat départemental relevé.

Chez les jeunes, deux équipes cadets essayeront d'acquérir de l'expérience en compétition.

Équipe 1 : F. DUVAUCHELLES, S. KESSLER, A. WENTZEL

Équipe 2 : V. WOEHREL, M. KOENIG, J. JOPP, J. TOVAE, V. WUIBAUX

COTISATIONS ET ENTRAÎNEMENTS

Tarifs : Adultes : 30 € - Jeunes : 25 €

Les entraînements ont lieu le mardi soir de 19h45 à 21h pour les jeunes et de 21h à 22h30 pour les adultes et sont assurés par Jean-Paul Sattler et Dominique Boehler.



Tournoi interne

LA PÊCHE



Chers Amis Pêcheurs,

Voici déjà venue la fin d'une saison pleine de rebondissements.

Le 13 décembre 2007, notre ami et membre André Frey nous a malheureusement quitté, laissant un grand vide dans notre association.

Autre événement moins pénible !

Une prise exceptionnelle qui a étonné tous les pêcheurs : Monsieur Niess avait un énorme silure au bout de son hameçon ! Enorme, c'est

bien le mot : 1 mètre 20 et 25 livres !! Une rude bataille !

Plus "classiques", les truites du concours du mois d'avril ont attiré du monde également. Les 80 places disponibles ont été vendues, et à midi, nous vous avons mitonné une bonne choucroute !

De belles truites et quelques grosses carpes ont fait votre bonheur.

Je vous remercie tous d'avoir contribué à ce succès par votre présence, et je remercie également mes amis du comité, car ils savent se donner du mal pour vous plaire !

Nous vous attendons nombreux pour soutenir notre association !

Nous continuons à louer l'étang pour toutes vos occasions. Nous avons toute l'infrastructure nécessaire pour l'élaboration de vos fêtes.

Voici les nouvelles de notre amicale de pêche. Je vous souhaite à tous une bonne année et une bonne santé pour 2009.

LA CHORALE SAINTE-CÉCILE



La chorale Sainte-Cécile se compose d'une douzaine de personnes environ (de 27 à 77 ans) c.à.d. : 10 femmes et 2 à 3 hommes !

Afin de répondre au mieux à vos attentes, la chorale s'exerce et répète régulièrement tous les mercredis ou jeudis, été comme hiver, à 20 h 15.

Elle est dirigée de main de maître par Danielle Kessler, accompagnée et soutenue par la très talentueuse Anne Muller Martin, toujours fidèle et la 1ère à son clavier et sous la bienveillante présidence de Marie-Claude Viola.

Les activités musicales et cantatrices de la chorale se manifestent en toutes occasions, telles que nos messes dominicales célébrées avec dévouement et conviction par notre curé paroissial Joseph Muller, de même que les baptêmes, les anniversaires, les mariages, les enterrements...

Signalons aussi les participations inter-paroissiales, durant l'année 2008 :

- à la messe de la pentecôte ...
- à la fête patronale le 27 juillet ...
- à la messe inter-paroissiales à Ernolsheim le 11 octobre ...

Sachez aussi que notre chorale totalement bénévole est ouverte à tous nouveaux volontaires choristes, hommes, femmes, ... soprano, alto, basse, ténor ... jeunes, moins jeunes...

Enfin, pour conclure, si vous aimez chanter, de plus, en sympathique compagnie, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y serez les très bienvenus ...

FOYER CLUB OSTHOFFEN

Créé le 7 octobre 1971, le foyer club gère les infrastructures du centre culturel « Anct mille club » qui fut construit par des jeunes et adultes de notre village. Il regroupe diverses associations locales.

COMPOSITION (LISTE DES ASSOCIATIONS)

- **Le tennis de table**, la plus ancienne en activité à ce jour. Président : M. Dominique BOEHLER
- **La section pêche** dont les installations sont situées sur la route départementale RD 30 entre Furdenheim et Ergersheim. Président : M. Hubert RAMMO
- **Le tennis**.
Président : M. Carmelo SEMINATORE
- **Le badminton**, dernière section qui a vu le jour en 2005. Président : M. Jean-François BECHTOLD

LE COMITÉ

- **Président** : Bernard MULLER, 7 rue des Vignes 67990 OSTHOFFEN (03 88 96 51 57)
- **Vice-président** : Joseph MULLER, 21 rue des Seigneurs 67990 OSTHOFFEN (03 88 96 07 71)
Jacky MELIGNON, 1 rue de la Liberté 67990 OSTHOFFEN (03 88 96 50 50)
- **Trésorier** : Pascal HENNING, 2 rue de la Liberté 67990 OSTHOFFEN (03 88 96 50 10)
- **Secrétaire** : Christine DOTT, 54 rue du Laegert 67117 HANDSCHUHEIM

INFRASTRUCTURES

Le bâtiment actuel a subi au cours des dernières années plusieurs transformations, dont la dernière entre 2004 et 2006.

Les infrastructures intérieures sont composées :

- D'une cuisine : comprenant un lave-vaisselle, 2 gazinières à 4 feux + four, d'un évier à 2 bacs, d'un réfrigérateur et d'un conservateur à boissons, d'un congélateur et de quatre tables de travail.
- D'une salle pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes (événements familiaux) : baptême – communion – repas d'anniversaire.
- D'une petite salle avec verrière.

Nous disposons également : de vaisselle renouvelée en 2007 de 20 tables rectangulaires et 10 tables rondes ainsi que les chaises appropriées.

TARIF DE MISES A DISPOSITION

Tarifs de mises à disposition :

Résident uniquement Osthoffen

Soirée de Saint Sylvestre :	400,00 €
Soirée privée :	200,00 €
½ journée :	100,00 €

Ces tarifs comprennent : la cuisine, la salle, le mobilier, la vaisselle, l'électricité, l'eau et le chauffage.

Les personnes souhaitant louer le foyer peuvent s'adresser au Président, M. Bernard MULLER.

NOCES D'OR ...

Époux Vogler



Époux Ulrich

CLASSEMENT

“MAISONS FLEURIES 2008”

CATÉGORIE 1

Maisons avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	Fuss	Raymond	15 rue du Pressoir
2 ^{ème}	Sattler	Jean-Paul	2 rue du Foyer
3 ^{ème}	Gasser	Pascal et Philippe	12 route du Kochersberg
4 ^{ème}	Schaeffer	Siegfried	2 rue des Vignes
5 ^{ème}	Schroetter	Gérard	19 rue des Prés
6 ^{ème}	Heitz	Richard	3 rue des Vignes
7 ^{ème}	Viola	Daniel	3 rte de Strasbourg
8 ^{ème}	Ehrhard	Joseph	6 rue de Pressoir
9 ^{ème}	Bechtold	Jean-Claude	18 rte du Kochersberg
10 ^{ème}	Holweck	Christian	17 rue des Prés
11 ^{ème}	Koebel	Bernard	22 rue des Vignes
12 ^{ème}	Schwaertzler	Jean-Paul	55 rte du Kochersberg
13 ^{ème}	Zappaterra	Françoise	1 rue du Pressoir
14 ^{ème}	Muller	Bernard	7 rue des Vignes

CATÉGORIE 4: FENÊTRES OU MURS

Possibilités restreintes de fleurissement

Hors concours	<i>Graff</i>	<i>Bernadette</i>	<i>5 rue des Forgerons</i>
1 ^{er}	Martin	Anne	2 rue des Prés
2 ^{ème}	Kopp	Alice	2 rue de l'Eglise
3 ^{ème}	Muller	Etienne	5 rue de l'Eglise
4 ^{ème}	Schweitzer	Vera	5 rue du Parc
5 ^{ème}	Gaessler	René	13 rue Principale
6 ^{ème}	Schramm	Jean-Luc	22 rte du Kochersberg
7 ^{ème}	Risser	Marthe	11 rue des Seigneurs
8 ^{ème}	Bechtold	Laurette	1 rue des Fleurs
9 ^{ème}	Schall	Antoine	9 rue des Prés
10 ^{ème}	Schneider	Liliane	11 rue des Seigneurs
11 ^{ème}	Luttmann	Nathalie	5 rue des Prés

LE DON DU SANG

Il ne coûte rien
Et produit beaucoup
Il enrichit celui qui le reçoit
Sans appauvrir celui qui le donne
Il ne dure qu'un instant
Mais peut sauver un mourant
On ne vous refusera pas le sang
Dont vous avez besoin

Alors soyez généreux
Donnez le vôtre
Nul ne sait si un jour il n'aura
Pas besoin de sang

**Alors n'hésitez pas
et venez ...**

Ci-joint le calendrier des collectes :

DON DU SANG 2009

Jeudi le 12 mars 2009	à Furdenheim
Jeudi le 28 mai 2009	à Quatzenheim
Jeudi le 30 juillet 2009	à Osthoffen
Jeudi le 8 octobre 2009	à Osthoffen
Jeudi le 17 décembre 2009	à Furdenheim

Le responsable, André Fournaise

EN BREF ...

- En cas de ravalement de façade, changement de toiture, occupation du domaine public (échafaudage...) ne pas oublier d'en faire la déclaration auprès de la Mairie.

- Mise en garde de la gendarmerie

Depuis quelques temps, des jeunes femmes « gitanes », qui se déplacent à pied dans nos communes, commettent des vols dans les habitations, surtout argent et bijoux.

Si vous voyez des gens roder dans la commune, il est nécessaire d'aviser d'urgence la gendarmerie par téléphone au 17 ou au 03 88 69 60 08

- Du civisme

Le bruit : d'une manière générale, il est interdit de faire du bruit surtout entre 22h et 6h du matin.

L'utilisation de machines à moteur thermique telles que tondeuses, tronçonneuses... ou autre machine bruyante n'est autorisée, les dimanches et jours fériés qu'entre 9h et 12h et entre 16h et 19h. La tranquillité de vos voisins en dépend.

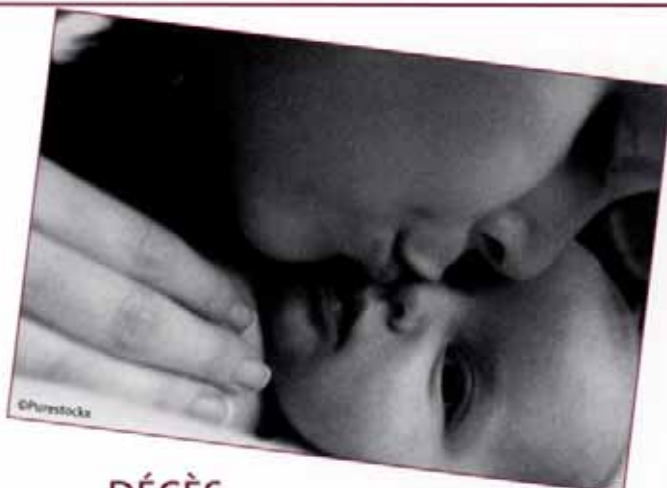
Trottoirs et caniveaux : veillez à ce que les trottoirs et caniveaux soient propres afin de faciliter l'écoulement des eaux. En cas de neige ou de verglas, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour éviter les chutes. Votre responsabilité est engagée.

Obligation d'élagage : la taille des végétaux (haies, branches...) qui surplombent la limite de l'alignement avec le domaine public est obligatoire, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chute ou manque de visibilité.

ÉTAT CIVIL 2008

NAISSANCES

- JACQUES Léo né le 7 janvier
- ROHMER Théo né le 22 mai
- LELONG-TROIANO Giuliana née le 20 juin
- HAUSWALD Elwan né le 21 août
- BLANCHARD Maëlle née le 28 août
- LAHOUEL Matteo né le 9 septembre
- BACH Romane née le 30 septembre
- TARYNÉ-SCHORDAN Nina née le 29 octobre
- MULLER Amélie née le 23 décembre



MARIAGES

- THOMAS Martin et DUESENBERG Bernarde le 4 juillet
- ROHMER Jessy et SILBERREISS Elisabeth le 12 juillet

DÉCÈS

- GASSER Charles décédé le 22 février
- LITTERST Mireille née VILLANUEVA décédée le 9 juin
- HEITZ Jacqueline née KUNTZ décédée le 13 juin

LISTE DES ASSOCIATIONS

- FOYER CLUB
Président : M. MULLER Bernard
7, rue des Vignes
OSTHOFFEN
- FOYER CLUB section « PECHE »
Président : M. RAMMO Hubert
23, rue des Cerisiers
FURDENHEIM
- FOYER CLUB section « TENNIS DE TABLE »
Président : M. BOEHLER Dominique
21, rue des Prés
OSTHOFFEN
- CHORALE
Présidente : M^{me} VIOLA Marie-Claude
3, route de Strasbourg
OSTHOFFEN
- CORPS DES SAPEURS POMPIERS
Chef de corps : M. CLAUSS Gérard
14, rue Principale
OSTHOFFEN
- TENNIS CLUB
Président : M. SEMINATORE Carmelo
8, rue des Vignes
OSTHOFFEN
- BADMINTON CLUB
Président : M. BECHTOLD Jean-François
10, rue des Seigneurs
OSTHOFFEN
- CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE
M. LUDWIG Lucien
13, rue des Prés
OSTHOFFEN
Tél : 03 88 59 54 58

Où s'adresser

- MAIRIE
6, rue Principale
Tél. : 03 88 96 00 90
Fax : 03 88 96 57 37
Heures d'ouverture :
Lundi de 13h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 13h à 16h
- POMPIERS : faire le 18
Gérard CLAUSS - chef de corps
Tél. : 03 88 96 51 61
(Sirène en haut de l'escalier de la Mairie)
- SAMU : faire le 15
- TRÉSORERIES
TRUCHTERSHEIM
10, rue des Faisans - B.P. 6
Percepteur : M^{me} Brigitte ANGSTHELM
Tél. : 03 88 69 60 58
STRASBOURG-OUEST-
LINGOLSHEIM
4, rue de la Bibliothèque
LINGOLSHEIM
Percepteur : M. STAHL
Tél. : 03 90 20 25 52
- GENDARMERIE
5, rue du Général Leclerc
TRUCHTERSHEIM
Tél. : 03 88 69 60 08
- ÉCOLE
1, rue Principale
Tél. : 03 88 96 53 13
6, rue Principale
Tél. : 03 88 96 00 90
Directrice : M^{me} Sandrine ALBIEZ
- PAROISSE
CATHOLIQUE
Curé : M. Joseph MULLER
ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Tél. : 03 88 96 00 69
PROTESTANTE
Pasteur : M. Pierre BERGER
BREUSCHWICKERSHEIM
Tél. : 03 88 96 53 07
- COLLÈGE PAUL WERNERT
Rue du Collège
ACHENHEIM
Principal : M. Y. HIRN
Tél. : 03 88 96 02 42
- LA POSTE
1, rue du Hahnenberg
ITTENHEIM
Tél. : 03 88 64 48 80
- BOULANGERIE-PÂTISSERIE
À LA GOURMANDISE
Tél. : 03 88 96 15 91
- RESTAURANT
«LE PASSE-TEMPS»
17, rue Principale
Tél. : 03 88 96 57 62
- ALLÔ CTS STRASBOURG
Tél. : 03 88 77 70 70
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
«LES CHÂTEAUX»
Secrétariat : MAIRIE D'OSTHOFFEN
Tél. : 03 88 96 00 86
Fax : 03 88 96 57 37
- ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG
Agence de Molsheim
1, rue Ernest Friederich
67121 MOLSHEIM Cedex
Tél. : 03 88 49 43 50
- S.D.E.A.
Espace Européen de l'Entreprise
67309 SCHILTIGHEIM Cedex
Tél. : 03 88 19 29 19
- EST VIDÉOCOMMUNICATION S.A.S.
BP 41007
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél. : 08 11 46 74 57
- PÉRISCOLAIRE OSTHOFFEN
Rue du Foyer
Tél. : 03 90 29 69 74

Ont collaboré GUMBINGER Martine
à ce numéro : RICHERT Marie-Hélène
HOLLINGER Jean-Paul

